

STAGES À LA BASE DE BELLECIN

ÉTÉ 2026

Du 06 juillet

au 17 juillet

4 STAGES

De 7
à 11 ans !

Exemple de revenus du foyer	Prix à la journée			
	Accueil sur les tranches horaires obligatoires (9h/17h15)			
	Nombre d'enfants à charge du foyer			
Revenus mensuels en €	1	2	3	4 et +
650	15,80 €	15,60 €	15,40 €	15,20 €
1 500	18,20 €	17,80 €	17,20 €	16,60 €
2 500	21,00 €	20,20 €	19,40 €	18,40 €
3 500	23,80 €	22,80 €	21,60 €	20,20 €
4 500	26,60 €	25,20 €	23,80 €	22,00 €
4501 et +	29,40 €	28,20 €	25,60 €	23,80 €

Exemple de revenus du foyer	Prix à la journée			
	Accueil sur les tranches horaires obligatoires (9h/17h15)			
	Nombre d'enfants à charge du foyer			
Revenus mensuels en €	1	2	3	4 et +
0 à 650	16,40 €	16,20 €	16,00 €	15,80 €
651 à 1500	19,40 €	19,00 €	18,40 €	17,80 €
1501 à 2500	23,00 €	22,20 €	21,40 €	20,40 €
2501 à 3500	27,40 €	25,40 €	24,40 €	23,00 €
3501 à 4500	30,20 €	28,80 €	27,40 €	25,40 €
4501 et +	33,20 €	31,80 €	30,40 €	28,40 €

ATTENTION: les tarifs ci-dessous sont susceptibles de modification.

De 7h30 à 8h45 (accueil échelonné) puis de 17h15 à 18h45 (départ échelonné), la tarification au 1/4 d'heure entamé / quart d'heure facturé est mise en place.

Facturation :

Les stages seront facturés par l'ALSH d'Orgelet après leur déroulement. Le règlement du stage sera à effectuer auprès du Trésor Public de Saint-Claude.



ALSH Terre d'Émeraude

4 chemin du quart
39270 ORGELET

Tel : 03 84 25 44 09



1

Du 06 au 10 JUILLET // Pour les 9/11 ans

*Activités encadrées par la base :***Orientation • Tir à l'arc • Accrobranche • Paddle • Escalade**

2

Du 06 au 10 JUILLET // Pour les 9/11 ans

*Activités encadrées par la base :***Paddle • Kayak • Planche à voile • Multigolf • Optimist**

3

Du 15 au 17 JUILLET // Pour les 7/8 ans

*Activités encadrées par la base :***VTT • Accrobranche • Dragon Boat**

4

Du 15 au 17 JUILLET // Pour les 7/8 ans

*Activités encadrées par la base :***Kayak • Catamaran • Dragon Boat**

Cet été, Terre d'émeraude propose aux enfants du territoire:

Modalités d'inscription Bellecin

Les inscriptions sont à rendre avant le **12 juin 2026**.

Vous pouvez inscrire votre enfant, priorité est donnée à ceux domiciliés sur tout le territoire de Terre d'Émeraude:

- **Via le Portail Familles.** Si vous êtes utilisateurs du Portail Familles, vos codes de connexion restent les mêmes. Il faut alors vous rendre sur la structure SEJOURS. Si vous n'avez pas accès à cette structure SEJOURS, merci d'en faire la demande auprès de votre site de rattachement. Pour les nouvelles familles, merci de faire une demande de dossier d'inscriptions pour pouvoir obtenir des codes.

Attention, l'inscription de votre enfant n'est pas automatique.

Une commission se réunira à la fin des inscriptions afin d'attribuer les places pour chaque stage. Vous serez ensuite contactés le **23 juin 2026** (par mail ou téléphone) par les responsables des stages qui vous confirmeront ou non l'inscription de votre enfant.

Si celle-ci est confirmée, il est obligatoire que votre enfant ait un dossier d'inscription et sanitaire à jour dans les structures de Terre d'Émeraude Communauté. Si ce n'est pas le cas, un dossier vous sera transmis par les responsables et sera à rendre avant **le mercredi 01 juillet 2026**.

Organisation des stages Bellecin

Chaque stage est proposé sous la formule suivante :

- Stages de 5 jours du lundi au vendredi ou de 3 jours du mercredi au vendredi, composés de 10 enfants ou jeunes et d'un animateur.
- Départ tous les matins à 8h45 d'Orgelet en direction de la base de Bellecin, retour à 17h15 au centre. **Les participants doivent être présents à 8h30.**
- Une salle spéciale sera dédiée aux groupes « Bellecin » durant les temps d'accueil de 7h30 à 8h45 et de 17h15 à 18h45.
- **Le repas « tiré du sac » le lundi, mercredi et jeudi sera à la charge de la famille.** Le repas barbecue du mardi et le repas au self de la base du vendredi sont compris dans le prix du stage.
- L'animateur référent de l'ALSH suivra son groupe et participera aux activités avec les enfants.
- 5 demi-journées d'activités ou 3 demi-journée seront gérées par les moniteurs sportifs de la base de BELLECIN, les 5 demi-journées ou 3 demi-journées restantes seront gérées par nos animateurs sur place en fonction des opportunités d'animations (baignade lac, jeux sportifs, etc...)

Le programme des activités peut être modifié en fonction des conditions météo.

